

je la substituerai à celle dont j'ai donné avis. Voici :

Qu'une humble adresse conçue dans les termes suivants soit présentée à Sa Très Excellente Majesté la Reine :—

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ :

*Très Gracieuse Souveraine :*

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, les Communes du Canada assemblées en parlement, désirons, tant en notre nom qu'en celui des citoyens que nous représentons, renouveler en toute sincérité l'expression de notre constante loyauté et de notre dévouement à la personne et au gouvernement de Votre Majesté.

Nous avons appris et nous désapprouvons entièrement, que divers énoncés ont été faits en public mettant en doute la loyauté du peuple canadien envers l'union politique qui existe actuellement entre le Canada et l'Empire britannique, et tendant à démontrer que le peuple canadien désire briser ces liens.

Nous désirons assurer Votre Majesté que ces énoncés représentent d'une manière absolument fautive les sentiments et les aspirations de la population du Canada qui compte parmi les plus loyaux sujets de Votre Majesté, qui est profondément attachée à l'union politique existant entre le Canada et la mère-patrie et qui désire sincèrement sa continuation.

Nous sommes assurés que Votre Majesté ne permettra pas que de semblables énoncés, de quelque part qu'ils viennent, puissent amoindrir la confiance de Votre Majesté dans la loyauté de ses sujets canadiens à la personne et au gouvernement de Votre Majesté, et qu'Elle acceptera l'assurance de la satisfaction des sujets canadiens de Votre Majesté de l'union politique existant entre le Canada et le reste de l'Empire britannique et de leur ferme détermination d'aider à son maintien.

Nous prions pour que les bienfaits du règne de Votre Majesté se fassent sentir pendant de longues années encore pour l'avantage de vos sujets.

Je ne présente pas cette résolution pour l'édification de la chambre ou du pays, car je crois que ce serait offenser l'une et l'autre que de déclarer que la chose était nécessaire. Il existe entre les partis des divergences d'opinions dans ce que nous considérons comme les moyens les plus sages d'assurer le bien-être du pays ; mais nous avons un lien commun entre nous, le grand principe du lien colonial, principe qui, je crois, est l'âme de toute visée politique dans le pays ; principe devant quoi toute autre question tombe dans l'insignifiance ; principe qui est, et, je l'espère, continuera d'être en Canada, la pierre de touche de l'idée politique.

Ce principe nous a créé une position dont nous jouissons comme citoyens du plus grand empire connu de la civilisation ; d'un empire qui, aujourd'hui plus que jamais, commande, au plus haut degré, l'admiration et l'amour du peuple canadien en général ; d'un empire qui a développé parmi nous un sentiment commun qui fait que tous les cœurs canadiens battent à l'unisson. Je répète donc que je ne fais pas cette motion pour notre édification ou l'édification du pays, la croyant un bien faible écho des sentiments que nous entretenons tous. Je ne veux pas, non plus, la baser sur aucune considération individuelle ou de parti, ni sur aucun fait passé ou existant à l'intérieur du pays. Mon but est de détruire, si possible, des malentendus et de contredire certains énoncés qui déjà, peut-être, ont fait tort au pays, et qui sont destinés à nous nuire s'ils ne sont relevés. Devant une assemblée comme celle-ci, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'entrer dans les détails à ce sujet. Nous sommes tous de fidèles observateurs de ce qui se passe, nous suivons les journaux, et nous avons pu remarquer les tendances de la presse américaine depuis quelques mois. Vous trouvez dans cette presse une doctrine émise comme si elle n'était qu'une expression individuelle, mais elle est publiée et répandue par tous les Etats-Unis. Vous lisez dans ces journaux que

M. MULOCK.

les institutions politiques du Canada sont en ruine, que nous sommes un peuple ruiné par les dissensions internes de race et de religion, que les provinces sont en guerre entre elles, et le pays contre l'empire ; et que ces choses ont créé un sentiment en faveur de l'indépendance ou de l'annexion, sentiment qui n'attend plus que l'occasion pour prendre une forme pratique.

Ces déclarations ont sans doute nui au pays déjà ; une population disposée à émigrer ne cherche pas des pays que l'on suppose à la veille d'une révolution ; les capitalistes ne cherchent pas, pour placer leur argent, les pays que l'on dit ne pas jouir d'un gouvernement stable. Ainsi donc, pour l'édification des étrangers, de ceux qui n'ont pas eu l'avantage de naître dans le pays ou de devenir citoyens canadiens, dans leur intérêt et le nôtre, j'ai demandé à la chambre d'adopter cette résolution.

Pour donner plus de poids aux déclarations dont je viens de parler, le Congrès américain a nommé une commission du Sénat pour étudier les rapports du Canada avec les Etats-Unis ; et, si l'on examine les délibérations de ce comité, on pourra voir qu'il a pour mission, pour but, de découvrir si le Canada est réellement en état d'être annexé aux Etats-Unis, je ne vois, de la part du peuple canadien, aucune manière plus sage de satisfaire cette curiosité et en même temps régler la question, que de se prononcer carrément par la voix de ses représentants assemblés. Cette manifestation contribuera fortement, je crois, à définir la question, aux yeux du peuple des Etats-Unis, du peuple anglais et de l'Europe, et j'espère que cela aura pour résultat de diriger de nouveau vers nos rives le capital étranger, et le courant d'immigration dont nous avons tant besoin pour le développement des ressources du Canada.

En parlant ainsi, je ne suis animé par aucun sentiment d'antipathie envers les Etats-Unis. Nous ne saurions les blâmer de jeter un œil d'envie sur nous ; cela est dû à la valeur de notre pays, mais par le fait même, nous ne pouvons pas accepter leurs avances. Je ne puis admettre, un seul instant, que le peuple américain croie que le Canada, un pays riche en promesses, soit, dans son enfance, prêt à se suicider politiquement. Le peuple américain croit-il que ce jeune pays, avec ses immenses richesses, avec une population représentant les plus belles races humaines, avec des institutions politiques basées sur des principes que les siècles n'ont pu modifier, croit-il, dis-je, que ce pays possédant tous les éléments nécessaires à sa grandeur, est disposé à abandonner l'œuvre des pères de la Confédération, qu'il est disposé à rompre les liens coloniaux qui sont le ciment servant à unir les pierres de cet édifice de la Confédération ? Croit-il que le peuple canadien est prêt à disparaître comme nation, et mériter ainsi le mépris universel ? Non, M. l'Orateur, les Américains sont trop intelligents pour croire des choses semblables, ils ont essayé, mais en vain, de croire eux-mêmes ces choses. En tous cas, qu'ils les croient ou non, qu'on les croie en dehors du pays, je pense pouvoir déclarer que le peuple canadien ne les croit pas, et quelle que soit la destinée du Canada, ce dont j'ai parlé plus haut ne peut être la véritable destinée d'un pays dont le peuple est, plus que jamais, content d'être lié à un empire qui a doté l'univers d'une confédération de provinces, dans l'intérêt de la civilisation, et non par esprit de conquête.